

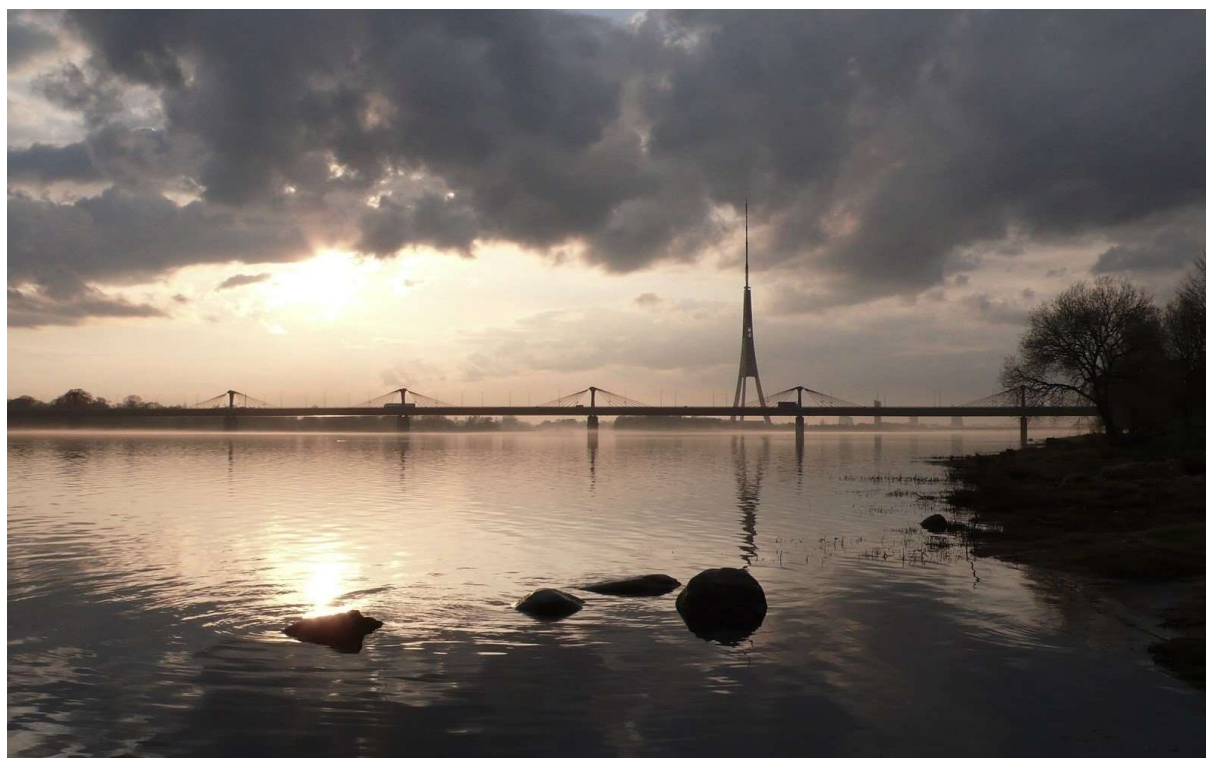


Letton

Licence LLCER

2021-2022

Brochure non contractuelle, à jour au 6 avril 2021.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale.....	3
Le letton	3
Son enseignement à l'INALCO	3
L'équipe enseignante.....	4
Informations pratiques	4
Lieu d'enseignement	4
Inscription administrative	4
Inscription pédagogique	4
Secrétariat pédagogique	5
Autres liens utiles	5
Calendrier universitaire	5
Présentation du cursus	6
Objectifs pédagogiques.....	6
Principes généraux de la scolarité	6
Contrôle des connaissances.....	7
Organisation de la L1	8
Les parcours possibles en L2-L3	8
Séjours à l'étranger	9
Séjours Erasmus+	9
Cours d'été	9
Aide au voyage de l'INALCO	9
Liste des enseignements.....	10
Emploi du temps.....	14
Licence bilangue	15
Secondes langues conseillées	Erreur ! Signet non défini.
Le letton comme seconde langue	Erreur ! Signet non défini.
Descriptifs des enseignements.....	15

Présentation générale

Le letton

La langue lettone (*latviešu valoda*) est parlée par deux millions de personnes. Elle est la langue officielle de la Lettonie et une des langues de l'Union européenne.

L'accentuation fixe des mots sur la première syllabe et les tons qui affectent les voyelles longues confèrent au letton une mélodie caractéristique. Parmi les traits de la langue lettone, on compte également la déclinaison des noms et des adjectifs (5 cas fondamentaux), deux formes d'adjectif (définie et indéfinie), un système verbal riche, et l'emploi de prépositions et de postpositions. Le letton est généralement classé dans la branche balto-slave des langues indo-européennes. Il présente également un nombre important de traits communs avec les langues fenniques (accentuation sur la première syllabe, constructions impersonnelles, postpositions...). Plus généralement, le letton partage des caractéristiques tour à tour morphologiques, lexicales, syntaxiques ou phonétiques avec les autres langues de la région baltique, telles que l'allemand, le danois, l'estonien, le finnois, le lituanien, le russe ou le suédois.

Le letton emploie l'alphabet latin (33 lettres, dont 11 portent des signes diacritiques). Il est écrit depuis le XVI^e siècle. La littérature lettone est illustrée tant par une riche tradition populaire (notamment des chants en quatrains de sept ou de huit pieds) que par des auteurs de la fin du XIX^e siècle (Aspasija, Blaumanis...) ou contemporains (Ābele, Rokpelnis...). Les traductions en français sont à ce jour très peu nombreuses.

Son enseignement à l'INALCO

L'INALCO est le seul établissement supérieur français à dispenser une formation diplômante complète en letton, et pratiquement le seul dans toute l'Europe de l'Ouest où le letton est enseigné. Cet enseignement remonte aux années 1930.

Les cours de langue abordent de façon équilibrée tous les aspects de l'apprentissage : grammaire théorique, exercices grammaticaux, prononciation, expression et compréhension orales, expression écrite, lecture de textes et traduction. La taille réduite des groupes permet une approche individualisée des besoins des étudiants, dans une atmosphère conviviale. Les enseignements de langue sont complétés par des cours de civilisation sur la Lettonie (histoire, société, culture, littérature) et la région baltique.

Selon les besoins et les objectifs des étudiants, les cours de letton à l'INALCO peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence et master) ou **diplômes d'établissement** (sur 4 niveaux). Dans le cadre de la licence, le letton peut être choisi soit comme langue principale soit comme seconde langue dans le cadre d'une licence « bilangue ». Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de letton en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS). Les cours sont également accessibles dans le cadre du **Passeport Langues O'**, une formation non diplômante (permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 24 crédits ECTS). Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ») de letton. Pour les diplômes d'établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site Internet de l'INALCO (page « [Formations](#) » du département Europe).

L'équipe enseignante

Eric LE BOURHIS, maître de conférences en langue, littérature et civilisation lettones ; responsable pédagogique du cursus de letton, eric.lebourhis@inalco.fr
<http://www.inalco.fr/enseignant-chercheur/eric-le-bourhis>

Zane PURMALE, chargée de cours, zane.purmale@gmail.com

Laima Anastasija SILVESTROVA, chargée de cours, laimish@gmail.com

Baiba TROŠČENKO, chargée de cours, tbaiba@hotmail.com

Madara ULME, chargée de cours, madara.ulme@gmail.com

Katerina KESA, maître de conférences en civilisation de l'espace baltique, katerina.kesa@inalco.fr
<http://www.inalco.fr/enseignant-chercheur/katerina-kesa>

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](https://parcoursup.fr). Sur dérogation, l'inscription est également possible hors Parcoursup au mois de septembre (voir les dates limites sur le site à l'adresse ci-dessous).

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

Pour les étudiants « hors parcoursup », se référer à notre site internet : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-inscriptions-administratives>

Un accès direct en L2 ou L3 est possible sous conditions (avoir déjà validé une ou deux années de licence et justifier d'un niveau de langue suffisant). Voir le dossier d'admission sur la page « Admissions-équivalences » du département Europe :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/europe/informations-departement/admissions-equivalences>

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-2-inscriptions-pedagogiques>

Pour en savoir plus sur l'inscription en parcours Licence+ pour les L1 qui bénéficieront des dispositifs d'accompagnement individuel, de formation et de soutien personnalisé, complémentaires du cursus de licence et destinés à favoriser la réussite des étudiants, veuillez vous reporter à la page dédiée :

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/licences/licence>

Attention : Pour certains choix d'enseignements, notamment les EC/enseignements d'ouverture d'UE4 de L2 et de L3, l'inscription pédagogique peut être complétée au secrétariat pédagogique.

L'inscription dans le parcours « Licence + » en L1 (UE4) ou en Tempo, notamment pour les étudiants admis en catégorie « oui-si » sur Parcoursup se fait en ligne. Pour toute question, les étudiants sont invités à s'adresser à Mme Dordevic, au secrétariat pédagogique Licence + au bureau 3.28.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (mais il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : Mme Vérika JAKIMOV, bureau 3.41B

Tél. 01 81 70 11 31

secreariat.europe@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous :

https://rdv.inalco.fr/modules/rdv_verika_jakimov/student_connexion.php?id_dept=13

Autres liens utiles

- Section de letton : <http://www.inalco.fr/langue/letton>
- Brochures pédagogiques du département Europe : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/europe/formations>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

Présentation du cursus

La licence de letton s'adresse aussi bien aux personnes désireuses de compléter une autre formation qu'à celles qui sont à la recherche d'une formation initiale principale. Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue peuvent contacter le/la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation est :

- 1) de doter les étudiants d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication orale et écrite en letton et pour l'exploitation et la traduction de tous types de documents et textes rédigés dans cette langue (niveau de compétence visé : A1+ ou A2 en fin de 1^{ère} année, A2+ ou B1 en fin de 2^e et B1+ ou B2 en fin de 3^e) ;
- 2) de fournir une connaissance générale de l'histoire, de la culture et de la société lettones, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels en vigueur dans le pays, condition préalable pour entretenir des relations ou travailler avec des locuteurs de letton ;
- 3) d'insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional européen, de les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'INALCO ou dans un autre établissement.

Principes généraux de la scolarité

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours (par exemple LET pour le letton, ECO pour les cours régionaux sur l'Europe), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**
- Tout enregistrement de cours est formellement soumis à l'autorisation préalable de l'enseignant responsable. Le cas échéant, il est strictement interdit d'en faire un usage autre que personnel.

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu** et **l'assiduité aux cours** est de rigueur.

- En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une **dispense d'assiduité** aux cours. Le formulaire est disponible sur le site et doit être imprimé. La demande doit être effectuée avant la date indiquée sur ce formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).

- **Deux sessions d'examens** sont organisées à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre.

- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage**.

- Les notes obtenues dans les EC d'une même UE **se compensent** entre elles :

- une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.

- Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE. Une UE peut donc être validée par compensation.

- De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8.

- Les étudiants qui n'ont pas validé un ou deux semestres peuvent se présenter au rattrapage. Le rattrapage s'applique aux EC pour lesquels les étudiants ont obtenu des notes inférieures à 10 et qui se trouvent dans des UE non validées.

- Il n'y a pas de compensation entre années.

- En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

- **Lexique du relevé de notes**

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant

AJAC : Ajourné autorisé à continuer, sur conditions : L'étudiant ayant achevé sa première (ou deuxième) année de licence avec un semestre non compensable peut demander au président du jury, à partir d'une moyenne de 8 sur 20 à ce semestre (et ce, sans autre critère), son passage conditionnel en deuxième (ou troisième) année. (se référer au paragraphe 3.9.1 des modalités de contrôle des connaissances)

Organisation de la L1

En L1, chaque semestre comporte au minimum 3 UE. L'**UE1** regroupe tous les enseignements de langue, l'**UE2** comprend des enseignements de civilisation portant sur le pays ou sur son environnement régional proche. L'**UE3** comprend un cours obligatoire de méthodologie et permet également de suivre des enseignements de civilisation ou de s'initier à une autre langue de l'INALCO. L'**UE4**, présente uniquement dans les parcours L1+ et Tempo (L1-1), comprend un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé (Voir la brochure spécifique aux parcours L1+ et Tempo).

Pour les étudiants inscrits dans le parcours « Licence + » (admis en catégorie « oui-si ») ou Tempo, l'**UE4** l'année 1 de licence Tempo ou l'**UE4** de L1 comportent un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé (voir la brochure spécifique au parcours « Licence + »).

Les parcours possibles en L2-L3

En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude de la langue et de la civilisation choisies (UE1 et UE2). Il détermine aussi l'orientation qu'il veut donner à sa licence en optant pour l'un des quatre parcours proposés (**UE3 et UE4**) : parcours régional Europe, parcours régionaux thématiques et disciplinaires, parcours bilangue ou parcours professionnalisants.

Pour le **parcours régional Europe** et les **parcours thématiques et disciplinaires**, l'**UE3** est choisie dans l'offre du département Europe.

• **Parcours régional Europe** : Les étudiants en parcours régional choisissent leurs enseignements d'**UE3** (enseignements régionaux de civilisation ou d'initiation à une autre langue) dans l'offre du Département Europe. Ils sont libres de choisir les cours d'**UE4** qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêt : les **UE4** comprennent chacune 2 EC (6 ECTS) qui peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale ou des cours thématiques et disciplinaires (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale).

• **Parcours thématiques et disciplinaires** : dans ce type de parcours, l'**UE3** est identique à celle du parcours régional, mais en **UE4** l'étudiant doit choisir l'un des 10 parcours thématiques et disciplinaires proposés et suivre les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants :

- Anthropologie (ANT)
- Enjeux politiques mondiaux (ENJ)
- Genres, féminités et masculinités (GFM)
- Histoire connectée du monde (HCM)
- Environnement (ENV)
- Linguistique (LGE)
- Littératures, arts et traduction (LIT)
- Oralité (ORA)
- Religion (REL),
- Violence, migrations, mémoire (VMM).

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé. Pour en savoir plus, consultez les brochures des différents parcours : <http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/licences/licences-parcours-thematiques>

• **Parcours bilangue** : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par un bloc d'enseignement d'une autre langue, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. La seconde langue peut être choisie librement par l'étudiant, mais il convient de vérifier au préalable la compatibilité des emplois du temps. Les enseignements de seconde langue sont pris dans les UE1 du niveau précédent. Avec le letton comme langue principale, il faut donc que les cours de letton de L2 soient compatibles avec les cours de L1 de la seconde langue et les cours de letton de L3 avec les cours de L2 de la seconde langue. Les secondes langues pour lesquelles la compatibilité des emplois du temps est en principe assurée dans le cadre de la licence de letton sont les suivantes : **estonien, lituanien, russe**. (voir plus loin)

• **Parcours professionnalisant (accès sur dossier)** : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes :

- Commerce international (CI) ;
- Communication et formations interculturelles (CFI) ;
- Didactique des langues (DDL) ;
- Relations internationales (RI) ;
- Traitement automatique des langues (TAL).

• **Parcours Cap emploi** : dans ce parcours l'UE4 comporte chaque année un module de formation axé sur le monde de l'entreprise et l'accès au marché de l'emploi (semestres impairs) ainsi qu'un stage en entreprise (semestres pairs). Le parcours Cap emploi peut être intégré dès la L1. A l'issue de la L2, les étudiants peuvent soit poursuivre en L3 LLCER parcours Cap emploi, soit s'orienter vers la licence pro en alternance. (Voir la brochure spécifique à ce parcours).

Séjours à l'étranger

Séjours Erasmus+

L'INALCO a conclu des accords Erasmus+ avec l'Université de Lettonie (Riga) et avec l'Académie de la Culture de Lettonie (Riga). Les étudiants inscrits en licence (à partir de la L2) ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'un de ces établissements, en bénéficiant d'une aide financière de la Commission européenne. Voir les détails sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco/partir-cadre-erasmus>

Cours d'été

L'Université de Lettonie (Riga) organise chaque été une école d'été de deux semaines avec des cours de langue (pour différents niveaux), des cours de civilisation et des excursions. Les candidatures doivent être transmises en février-mars.

Sur le programme de l'école d'été 2020 (30 juillet-12 août 2020) et les conditions de participation, y compris pour les bourses :

<https://www.latvianlanguage.lu.lv/>

<https://www.latvianlanguage.lu.lv/lat/>

Aide au voyage de l'INALCO

À partir de la L2, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'INALCO, en vue d'effectuer un séjour de perfectionnement linguistique ou d'études dans le pays pendant les vacances universitaires d'été. Cette aide couvre une partie du billet d'avion. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement/bourses-aides-financieres>

Liste des enseignements

Licence 1	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	60	
Semestre 1	30	13,5 h
UE1 - Enseignements fondamentaux de langue	15	6 h
LETA110a Grammaire lettone 1	4	1,5 h
LETA110b Étude de textes lettons 1	4	1,5 h
LETA110c Pratique écrite et orale du letton 1	7	3 h
UE2 - Enseignements fondamentaux de civilisation	6	3 h
ECO130b Sociétés et systèmes politiques comparés des États baltes 1	3	1,5 h
LETA120a Introduction à la culture lettone 1 (assuré en 2020-2021)	3	1,5 h
LETA120b ou Littérature lettone 1 (en alternance, assuré en 2021-2022)		
UE3 - Enseignements régionaux	9	4,5 h
ECO130a Méthodologie : approches pluridisciplinaires de l'Europe 1 (collectif) + 2 EC à choisir librement parmi les catégories suivantes : • Enseignements de civilisation européenne. Les cours suivants sont recommandés aux étudiants de letton : ECO130i Géographie des pays de l'espace baltique ECO130k Introduction à l'Europe médiane après 1989 1 ECO130l Introduction aux études finno-ougriennes • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voire la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'INALCO (grammaire et/ou exercices de grammaire) : 2 EC par semestre au maximum, éventuellement de langues différentes.	3	1,5 h
Semestre 2	30	13,5 h
UE1 - Enseignements fondamentaux de langue	15	6 h
LETB110a Grammaire lettone 2	4	1,5 h
LETB110b Étude de textes lettons 2	4	1,5 h
LETB110c Pratique écrite et orale du letton 2	7	3 h
UE2 - Enseignements fondamentaux de civilisation	6	3 h
ECOB130b Sociétés et systèmes politiques comparés des États baltes 2	3	1,5 h
LETB120a Introduction à la culture lettone 2 (assuré en 2020-2021)	3	1,5 h
LETB120b ou Littérature lettone 2 (en alternance, assuré en 2021-2022)		
UE3 - Enseignements régionaux	9	4,5h
ECOB130a Méthodologie : approches pluridisciplinaires de l'Europe 2 (collectif) + 2 EC à choisir librement parmi les catégories suivantes : • Enseignements de civilisation européenne. Les cours suivants sont recommandés aux étudiants de letton : ECOB130i Sécurité et risques dans l'espace baltique ECOB130k Introduction à l'Europe médiane après 1989 2 • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voire la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'INALCO : 2 EC au maximum correspondant aux EC suivis au premier semestre.	3	1,5 h

Licence 2		ECTS	Volume horaire hebdo- madaire
		60	
Semestre 3		30	13,5 h
UE1 - Enseignements fondamentaux de langue		15	6
LETA210a Grammaire lettone 3		4	1,5 h
LETA210b Étude de textes lettons 3		4	1,5 h
LETA210c Pratique écrite et orale du letton 3		7	3 h
UE2 - Enseignements fondamentaux de civilisation		6	3 h
ECO130j Histoire de la région baltique jusqu'au XIX ^e siècle		3	1,5 h
LETA120a Introduction à la culture lettone 1 (assuré en 2020-2021)		3	1,5 h
LETA120b ou Littérature lettone 1 (en alternance, assuré en 2021-2022)		3	1,5 h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	1,5 h
1 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes : • Enseignements de civilisation européenne. - ECO230a Histoire des peuples entre Baltique et mer Noire au XIX^e siècle 1 - ECO230b Histoire de l'Europe centrale habsbourgeoise au XIX^e siècle 1 - ECO230d Les Balkans à l'époque des nationalismes 1 (assuré en 2020-2021) - ECO230e Histoire de la Yougoslavie 1 - ECO230f Introduction aux littératures européennes - ECO230g Ethnomusicologie de l'Europe centrale et orientale - ou enseignement régional proposé en S1 et non encore validé. • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, cf. la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'INALCO.			
UE4 - Enseignements libres (parcours régional sans spécialisation transversale)		6	3 h
2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3 • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux).			

Licence 2		ECTS	Volume horaire hebdo- madaire
Semestre 4		30	13,5 h
UE1 - Enseignements fondamentaux de langue		15	6 h
LETB210a	Grammaire lettone 4	4	1,5 h
LETB210b	Étude de textes lettons 4	4	1,5 h
LETB210c	Pratique écrite et orale du letton 4	7	3 h
UE2 - Enseignements fondamentaux de civilisation		6	3 h
ECOB130j	Histoire de l'Estonie et de la Lettonie depuis le XIX ^e siècle	3	1,5 h
LETB120a	Introduction à la culture lettone 2 (assuré en 2020-2021)	3	1,5 h
LETB120b	ou Littérature lettone 2 (en alternance, assuré en 2021-2022)		
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	1,5 h
1 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes : • Enseignements de civilisation européenne. Les enseignements suivants sont recommandés aux étudiants de letton : - ECOB230a Histoire des peuples entre Baltique et mer Noire au XIX^e siècle 2 - ECOB230b Histoire de l'Europe centrale habsbourgeoise au XIX^e siècle 2 - ECOB230d Les Balkans à l'époque des nationalismes 2 (assuré en 2020-2021) - ECOB230e Histoire de la Yougoslavie 2 - ECOB230f Histoire des idées en Europe - ECOB230g Histoire de la musique en Europe centrale et orientale ou enseignement régional proposé en S2 et non encore validé. • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voire la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'INALCO (l'EC correspondant doit avoir été suivi au semestre précédent).			
UE4 - Enseignements libres (parcours régional sans spécialisation transversale)		6	3 h
2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; s'il est choisi ce semestre, l'anglais ne pourra pas l'être en L3 ; les étudiants souhaitant suivre dans leur cursus à la fois des cours d'anglais et un parcours thématique et disciplinaire ont intérêt à choisir l'anglais en L2).			

Licence 3	ECTS	Volume horaire hebdo- madaire
	60	
Semestre 5	30	14,25 h
UE1 - Enseignements fondamentaux de langue	15	6 h
LETA310a Grammaire lettone 5	3	1,5 h
LETA310b Version lettone 1	4	1,5 h
LETA310c Pratique écrite et orale du letton 5	4	1,5 h
LETA310d Letton des médias 1	4	1,5 h
UE2 - Enseignements fondamentaux de civilisation (<i>pas d'UE2 en L3 de letton</i>)		
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)	9	4,5 h
3 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes : • Enseignements de civilisation européenne. - ECO330a L'Europe centrale dans l'entre-deux-guerres 1 - ECO330b Les Balkans dans l'entre-deux-guerres 1 - ECO330c Histoire de l'Europe centrale et orientale après 1945 1 - ECO330d Le roman européen au xx^e siècle 1 - ECO330e L'Union européenne dans le monde - ECO330f Histoire des peuples entre Baltique et mer Noire dans l'entre-deux-guerres - ou enseignements régionaux proposés en S1 et S3 et non encore validés. • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, cf. la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'INALCO : 2 EC par semestre au maximum, éventuellement de langues différentes.		
UE4 - Enseignements libres (parcours régional sans spécialisation transversale)	6	3 h
2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2).		

Licence 3		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 6		30	14,25 h
UE1 - Enseignements fondamentaux de langue		15	6 h
LETB310a	Grammaire lettone 6	3	1,5 h
LETB310b	Version lettone 2	4	1,5 h
LETB310c	Pratique écrite et orale du letton 6	4	1,5 h
LETB310d	Letton des médias 2	4	1,5 h
UE2 - Enseignements fondamentaux de civilisation (<i>pas d'UE2 en L3 de letton</i>)			
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	4,5 h
3 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes : • Enseignements de civilisation européenne. ECOB330a L'Europe centrale dans l'entre-deux-guerres 2 ECOB330b Les Balkans dans l'entre-deux-guerres 2 ECOB330c Histoire de l'Europe centrale et orientale après 1945 2 ECOB330d Le roman européen au xx^e siècle 2 REIB330c Construction européenne : histoire et institutions ou enseignements régionaux proposés en S2 et S4 et non encore validés. • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voire la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'INALCO : 2 EC par semestre au maximum, correspondant aux EC suivis au premier semestre.			
UE4 - Enseignements libres (parcours régional sans spécialisation transversale)		6	3 h
2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux).			

Emploi du temps

L'emploi du temps est en train d'être mis en place. Les cours des UE1 des deux premières années de licence sont généralement organisés en fin d'après-midi ou début de soirée. Des aménagements sont possibles. Contactez l'enseignant responsable du cursus de letton.

À partir de la rentrée, les horaires et salles des différents cours sont accessibles dans les emplois du temps en ligne : <https://planning.inalco.fr/>

NB : Des changements d'horaire ou de salle sont susceptibles d'intervenir avant ou après la rentrée. Vérifiez la version à jour sur le site ou contactez l'enseignant responsable du cursus de letton.

Licence bilangue

Secondes langues conseillées aux étudiants de letton

La composition des blocs d'enseignements des secondes langues conseillées est indiquée ci-dessous. Ces blocs remplacent les UE3 et UE4 de L2 et de L3 du parcours régional. Pour ces langues, la compatibilité des emplois du temps est garantie. Pour des renseignements et pour les autres langues, contacter les responsables du cursus de la langue 2 choisie.

-estonien comme seconde langue

L2	S3	9 ECTS	ESTA110a ESTA110b ESTA110c	Grammaire estonienne 1 (2 h) Étude de textes estoniens 1 (1 h) Pratique écrite et orale de l'estonien 1 (3 h)
	S4	9 ECTS	ESTB110a ESTB110b ESTB110c	Grammaire estonienne 2 (2 h) Étude de textes estoniens 2 (1 h) Pratique écrite et orale de l'estonien 2 (3 h)
L3	S5	15 ECTS	ESTA210a ESTA210b ESTA210c ESTA120a ESTA220b	Grammaire estonienne 3 (1,5 h) Étude de textes estoniens 3 (1,5 h) Pratique écrite et orale de l'estonien 3 (3 h) <i>+1 EC au choix parmi :</i> Introduction à la culture estonienne 1 Littérature estonienne 1
	S6	15 ECTS	ESTB210a ESTB210b ESTB210c ESTB120a ESTB220b	Grammaire estonienne 4 (1,5 h) Étude de textes estoniens 4 (1,5 h) Pratique écrite et orale de l'estonien 4 (3 h) <i>+1 EC au choix parmi :</i> Introduction à la culture estonienne 2 Littérature estonienne 2

-lituanien comme seconde langue

L2	S3	9 ECTS	LTUA110a LTUA110d LTUA110e	Grammaire du lituanien 1 (1,5 h) Pratique orale du lituanien 1 (2 h) Pratique écrite du lituanien et thème 1 (2 h)
	S4	9 ECTS	LTUB110a LTUB110d LTUB110e	Grammaire du lituanien 2 (1,5 h) Pratique orale du lituanien 2 (2 h) Pratique écrite du lituanien et thème 2 (2 h)
L3	S5	15 ECTS	LTUA210a LTUA210c LTUA210d LTUA220a LTUA120a LTUA120b LTUA120c LTUA210b	Grammaire lituanienne 3 (1 h) Pratique orale du lituanien 3 (2 h) Pratique écrite du lituanien 3 (2 h) La vie quotidienne des Lituanien par les textes 1 (1 h) <i>1 EC à choisir parmi :</i> Histoire de la Lituanie 1 (1,5 h) (1 an sur 3) Géographie de la Lituanie 1 (1,5 h) (1 an sur 3) Culture et Folklore lituaniens 1 (1,5 h) (1 an sur 3) Exercices grammaticaux, Phonétique lituanienne et laboratoire 1 (2h) 1 EC de civilisation ou de spécialisation de la langue majeure 1 EC thématique ou disciplinaire
	S6	15 ECTS	LTUB210a LTUB210c LTUB210d LTUB220a LTUB120a LTUB120b LTUB120c LTUB210b	Grammaire lituanienne 4 (1 h) Pratique orale 4 (2 h) Pratique écrite du lituanien 4 (2 h) La vie quotidienne des Lituanien par les textes 2 (1 h) <i>1 EC à choisir parmi :</i> Histoire de la Lituanie 2 (1,5 h) (1 an sur 3) Géographie de la Lituanie 2 (1,5 h) (1 an sur 3) Culture et Folklore lituaniens 2 (1,5 h) (1 an sur 3) Exercices grammaticaux, Phonétique lituanienne et laboratoire 2 (2h) 1 EC de civilisation ou de spécialisation de la langue majeure 1 EC thématique ou disciplinaire

-russe comme seconde langue

En L2, les cours de russe langue 2 correspondent à ceux de l'année d'initiation en russe.

En L3, les cours de russe langue 2 correspondent à ceux de l'année de L1 en russe.

L2	S3	9 ECTS	RUSA001a RUSA001b RUSA002a RUSA002b RUSA002c	Grammaire théorique (2 h) Grammaire pratique (2 h) Expression orale (2 h) Expression écrite (2 h) Phonétique (1 h)
	S4	9 ECTS	RUSB001a RUSB001b RUSB002a RUSB002b RUSB002c	Grammaire théorique (2 h) Grammaire pratique (2 h) Expression orale (2 h) Expression écrite (2 h) Phonétique (1 h)
L3	S5	15 ECTS	RUSA110a RUSA110b RUSA110c RUSA110d RUSA120a RUSA120b RUSA120c	Grammaire théorique (3 h) Grammaire pratique et thème grammatical (3h) Expression écrite (1,5 h) Expression orale (1,5 h) <u>1 cours à choisir parmi :</u> Histoire de la Russie avant 1905 (1,5 h) Géographie du monde russe (1,5 h) Histoire littéraire russe (1,5 h)
	S6	15 ECTS	RUSB110a RUSB110b RUSB110c RUSB110d RUSB120a RUSB120b RUSB120c	Grammaire théorique (3 h) Grammaire pratique et thème grammatical (3h) Expression écrite (1,5 h) Expression orale (1,5 h) <u>1 cours à choisir parmi :</u> Histoire de la Russie avant 1905 (1,5 h) La Russie contemporaine vue par les sciences sociales (1,5 h) Histoire littéraire russe (1,5 h)

Le letton comme seconde langue

Le letton peut être choisi comme seconde langue dans le cadre d'une licence bilangue. Les blocs d'enseignements de seconde langue ont la composition suivante :

L2	S3	9 ECTS	LETA110a LETA110b LETA110c	Grammaire lettone 1 (1,5 h) Étude de textes lettons 1 (1,5 h) Pratique écrite et orale du letton 1 (3 h)
	S4	9 ECTS	LETB110a LETB110b LETB110c	Grammaire lettone 2 (1,5 h) Étude de textes lettons 2 (1,5 h) Pratique écrite et orale du letton 2 (3 h)
L3	S5	15 ECTS	LETA210a LETA210b LETA210c LETA120a LETA120b	Grammaire lettone 3 (1,5 h) Étude de textes lettons 3 (1,5 h) Pratique écrite et orale du letton 3 (3 h) <u>+1 EC parmi :</u> Introduction à la culture lettone 1 (1 an sur 2) Littérature lettone 1 (1 an sur 2)
	S6	15 ECTS	LETB210a LETB210b LETB210c LETB120a LETB120b	Grammaire lettone 4 (1,5 h) Étude de textes lettons 4 (1,5 h) Pratique écrite et orale du letton 4 (3 h) <u>+1 EC parmi :</u> Introduction à la culture lettone 2 (1 an sur 2) Littérature lettone 2 (1 an sur 2)

Descriptifs des enseignements

LETA110a LETB110a	Grammaire lettone 1 & 2 (E. Le Bourhis)
Descriptif	Cours pour débutants. Apprentissage des fondements de la grammaire lettone, par la théorie et des exercices. -orthographe, phonétique, accent tonique et tons. -système nominal : cas fondamentaux (nominatif, accusatif, génitif, datif, locatif) dans les 6 déclinaisons des noms et dans la flexion des pronoms et des adjectifs ; -système verbal : flexion aux principaux temps des verbes être, donner, aller, et des 2^e et 3^e conjugaisons, familiarisation avec la 1^{re} conjugaison (vingt verbes), aspect, préverbes, verbes à particule, verbes réfléchis. -syntaxe des cas, emploi des nombres, des adverbes, des prépositions, des postpositions et des conjonctions.
Évaluation	Contrôle continu : 2 devoirs écrits d'1 h en milieu et fin de chaque semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (1,5 h).
LETA110b LETB110b	Étude de textes lettons 1 & 2
Descriptif	Cours pour débutants. Mise en pratique des connaissances acquises en cours de grammaire. -explication grammaticale et traduction de textes courts ; -apprentissage du lexique autour de thèmes de la vie courante ; -exercices de lecture.
Évaluation	Contrôle continu : petits tests réguliers (comptant pour 50 % de la note globale) et 1 devoir écrit (1 h) durant chaque semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (1,5 h).
LETA110c LETB110c	Pratique écrite et orale du letton 1 & 2
Descriptif	Cours pour débutants. Acquisition progressive de compétences en communication (écrite et orale) en letton. Niveau visé : A2. -apprentissage des bases de la communication courante (saluer, se présenter, poser des questions simples, décrire une image) ; -exercices de compréhension orale et de prononciation ; -réutilisation des bases de grammaire dans des phrases, thème, rédaction.
Évaluation	Contrôle continu : tests oraux et devoirs écrits en milieu et fin de semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (1 h) et orale (30 min).
ECOA130b ECOB130b	Sociétés et systèmes politiques comparés des États baltes 1 & 2 (K. Kesa)
Descriptif	Ce cours vise à donner aux étudiants une compréhension approfondie et problématisée des sociétés et systèmes politiques de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie. Il s'agit d'analyser les principaux aspects de la vie politique, économique et sociale de ces pays en mettant l'accent aussi bien sur les éléments communs que ceux qui différencient ces États et sociétés ou leurs segments. Le <u>1^{er} semestre</u> est consacré en particulier à l'étude des spécificités régionales et identitaires de ces pays et peuples, aux questions mémorielles et à l'intégration des minorités ethniques, mais également aux différents processus et étapes de déconstruction et de construction d'institutions politiques et économiques qui ont accompagné l'intégration euroatlantique des trois pays. Le <u>2nd semestre</u> a comme but de donner un aperçu général de la situation sociale, politique et économique ainsi que des débats contemporains liés aux modèles socio-économiques, aux enjeux politiques, à la parité homme-femme, aux minorités sexuelles, à la place de l'opinion publique et des médias. Seront également abordées dans ce cours les questions relevant de la politique étrangère et de l'action internationale des États baltes.
Évaluation	Contrôle continu : un exposé oral et une épreuve écrite (1,5 h) de questions de cours en fin de semestre. Chaque note compte pour moitié dans la note finale. Contrôle terminal : une épreuve écrite de questions de cours (1,5 h).

LETA120a LETB120a	Introduction à la culture lettone 1 & 2 (E. Le Bourhis) / assuré en 2020-2021
Descriptif	Ce cours offre un panorama de la culture lettone au sens large. Le <u>1^{er} semestre</u> porte sur les traditions populaires, les modes de vie, le patrimoine ainsi que sur les cultures régionales et minoritaires. Le <u>2nd semestre</u> porte sur les arts. Il insiste sur les conditions de leur production et de leur diffusion et apporte des éclairages sur certains mouvements (tels que l'Art nouveau ou le cinéma documentaire poétique).
Évaluation	Contrôle continu : participation, 1 exposé à présenter et 1 dossier à remettre par semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite et orale (1,5 h).

LETA120b LETB120b	Littérature lettone 1 & 2 (E. Le Bourhis) / assuré en 2021-2022
Descriptif	Cours sans prérequis de langue, s'appuyant sur des fragments de textes traduits. Ce cours offre un panorama de l'histoire de la littérature lettone au sens large. Il s'attarde sur les conditions de production des textes (rôle de la presse, exil, censure...), sur des thèmes structurants (folklore, vie rurale, condition féminine, vie ouvrière, exil...) et sur certains sous-genres (nouvelles « urbaines », romans historiques, littérature mémorielle...). Durant le <u>1^{er} semestre</u> sont abordés les écrits apparus sur le futur territoire de la Lettonie à l'époque moderne, les traditions populaires, et surtout des auteurs et des œuvres de la fin du XIX ^e siècle et du début du XX ^e siècle. Le <u>2nd semestre</u> aborde la littérature produite en Lettonie ou en exil depuis les années 1930, jusqu'à l'œuvre de quelques auteur.es contemporain.es.
Évaluation	Contrôle continu : participation, 1 exposé à présenter et 1 dossier à remettre par semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite et orale (1,5 h).

LETA210a LETB210a	Grammaire lettone 3 & 4 (E. Le Bourhis)
Descriptif	Approfondissement de l'étude de la grammaire par la théorie et des exercices. -système verbal : étude approfondie de la 1 ^{ère} classe de conjugaison (50 verbes), conditionnel, participes, gérondif ; -déclinaison et syntaxe des pronoms et adjectifs indéfinis et interrogatifs ; -syntaxe des phrases complexes ; -étude des procédés de formation des mots (dérivation, composition).
Évaluation	Contrôle continu : 2 devoirs écrits d'1 h durant chaque semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (2 h).

LETA210b LETB210b	Étude de textes lettons 3 & 4
Descriptif	Lecture, traduction et explication grammaticale de textes de difficulté croissante (jusqu'à de premiers textes de presse). Mise en pratique des connaissances acquises en cours de grammaire. Enrichissement du lexique autour de thèmes plus particuliers.
Évaluation	Contrôle continu : petits tests réguliers de vocabulaire (comptant pour 50 % de la note globale) et 1 devoir écrit (1,5 h) durant chaque semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (1,5 h).

LETA210c LETB210c	Pratique écrite et orale du letton 3 & 4
Descriptif	Approfondissement de l'aptitude à la communication écrite et orale, visant à donner aux étudiants une compétence correspondant aux niveaux A2+ ou B1. -exercices de compréhension orale et de prononciation ; -conversation courante sur des thèmes familiers et/ou plus particuliers ; -exercices de rédaction, thème.
Évaluation	Contrôle continu : tests oraux et devoirs écrits en milieu et fin de semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (1h) et orale (30 min).

ECOA130j	Histoire de la région baltique jusqu'au XIX^e siècle (K. Kesa et E. Le Bourhis)
Descriptif	Ce cours vise à donner aux étudiants un aperçu de l'histoire de la région baltique au travers de phénomènes majeurs qu'elle a connus : christianisation, commerce maritime (Hanse), Réforme et Contre-Réforme, dominations polonaise, suédoise et russe, Lumières et émancipation des paysans. Le cours se concentre sur les rives orientales de la mer Baltique (Prusse, Lituanie, Livonie, Finlande). Il replace l'histoire de ces territoires et de leurs habitants dans la perspective régionale plus large dictée par leur situation géographique entre le Saint-Empire, les royaumes scandinaves, les principautés russes et la République de Deux Nations.
Évaluation	Contrôle continu : une fiche de lecture et une épreuve écrite (1,5 h) en fin de semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (2 h).

ECOB130j	Histoire de l'Estonie et de la Lettonie depuis le XIX^e siècle (K. Kesa et E. Le Bourhis)
Descriptif	Introduction à l'histoire des provinces baltiques de l'Empire tsariste au XIX ^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale, et de l'Estonie et de la Lettonie jusqu'en 1991. Panorama des transformations économiques, politiques et sociales de ces sociétés. Éclairages sur la construction/déconstruction d'une unité régionale et d'identités nationales (entre Allemagne, Russie et Europe du Nord) ainsi que sur l'histoire des villes de Riga, Tallinn et Tartu.
Évaluation	Contrôle continu : une fiche de lecture et une épreuve écrite (1,5 h) en fin de semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (2 h).

LETA310a LETB310a	Grammaire lettone 5 & 6 (E. Le Bourhis)
Descriptif	Retour sur les éléments de grammaire étudiés précédemment, exercices et approfondissements portant sur les éléments complexes du système verbal.
Évaluation	Contrôle continu : un devoir écrit (1,5 h) en fin de semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite (1,5 h).

LETA310b LETB310b	Version lettone 1 & 2
Descriptif	L'objectif du cours est de développer l'aptitude des étudiants à lire et à traduire des textes lettons contemporains. Traduction de textes divers et employant différents registres de langue : scénarios, lettres, textes scientifiques... Initiation à la traduction littéraire.
Évaluation	Contrôle continu : deux épreuves écrites (1,5 h) avec dictionnaire et devoirs à la maison. Contrôle terminal : une épreuve écrite (2 h) avec dictionnaire.

LETA310c LETB310c	Pratique écrite et orale du letton 5 & 6
Descriptif	Cours visant à donner aux étudiants une compétence pratique en letton correspondant aux niveaux B1+ ou B2. -thème, compréhension orale, rédaction de textes structurés et exposant des arguments, exposés. -apprentissage des registres de langue pour un usage souple de la langue adapté aux différents contextes (familiers, professionnels).
Évaluation	Contrôle continu : tests oraux et devoirs écrits en milieu et fin de semestre. Contrôle terminal : une épreuve écrite et orale (1,5 h).

LETA310d LETB310d	Letton des médias 1 & 2
Descriptif	Apprentissage des spécificités de la langue des médias. Développement de la compréhension orale et écrite (générale et détaillée) à partir de la presse écrite et de documents audiovisuels. Entraînement à la compréhension de débats. Traduction de courts et moyens métrages documentaires.
Évaluation	Contrôle continu : travaux à la maison et une épreuve (1,5 h) par semestre. Contrôle terminal : une épreuve de 1,5 h.